

BULLETIN MUNICIPAL MONTJAVOULT JANVIER 2019

Chères Montjoviciennes, chers Montjoviciens.

Les investissements prévus dans notre budget 2018 ont été réalisés ou le seront dans un proche avenir.

L'étude de l'aménagement du carrefour de Beaugrenier est terminée. Une réunion publique des habitants de Beaugrenier s'est tenue le 08 novembre 2018 à la mairie. Une solution présentée par le bureau d'études pour sécuriser le carrefour semblait faire l'unanimité des présents mais il semble que les services techniques du département sont réticents à ce choix. Nous vous tiendrons au courant des futurs développements de ce projet.

Les travaux d'isolation de la mairie ont démarré, la toiture a été refaite, l'ensemble du chantier sera terminé au printemps.

L'assainissement pluvial du carrefour de Valécourt sera réalisé au cours du premier trimestre.

Les travaux de déplacement et de renforcement de la canalisation d'adduction d'eau du hameau d'Hérouval programmés par le Syndicat des eaux de Montagny-Montjavoult se sont déroulés dans de bonnes conditions. La fourniture d'eau ne devrait plus être perturbée dans les prochaines décennies et la pose de deux hydrants assure dorénavant la sécurité incendie du Hameau.

Pour 2019 une réalisation nous tient particulièrement à cœur. Il s'agit de la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles. C'est un projet très ambitieux qui mûrit depuis plus d'un an et dont le principe a été voté à l'unanimité par les conseillers municipaux. Il s'agit de transformer nos deux anciennes classes en un lieu d'accueil pour 16 enfants de 0 à 3 ans qui seront entourés par 4 assistantes maternelles. Les coûts induits sont très importants, aussi devons nous solliciter et obtenir des subventions conséquentes du département, de la région et de la communauté de communes pour mener à bien ce projet. Nous avons mandaté un architecte pour nous assister dans le montage des dossiers techniques et dans le calcul de l'estimation du montant des travaux. Les quatre assistantes maternelles agréées par les organismes officiels ont présenté un projet pédagogique qui a été approuvé par les services départementaux de la petite enfance. Elles attendent bien sûr avec impatience la concrétisation de ce projet.

L'internet Très Haut Débit sera bientôt une réalité. Nous organiserons très prochainement une réunion publique au cours de laquelle des techniciens vous présenteront toutes les possibilités de cette nouvelle technologie. Vous pourrez obtenir les réponses aux questions pratiques que vous poserez notamment sur les abonnements avec les différents opérateurs.

À chacun d'entre vous je souhaite pour 2019 santé et prospérité. Que vos vœux les plus chers se réalisent.

Que règne la joie et l'harmonie dans vos familles.

www.montjavoult.fr

Le site de la mairie vous tient au courant des actualités de la commune. Il est aussi un guide utile pour les formalités administratives. Vous y trouverez tous les informations sur le conseil municipal, le syndicat des eaux, les écoles, les menus de la cantine, les services, l'histoire du village, et bien plus encore.

Les moyens de communication de la commune sont limités à l'affichage sur les panneaux officiels, aux bulletins municipaux, occasionnellement des distributions dans les boîtes à lettres, et ce site internet, **montjavoult.fr**, régulièrement tenu à jour. Pensez à vous y reporter, et à signaler les manques, éventuellement les erreurs, et les informations supplémentaires que vous aimeriez y trouver.

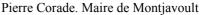


La fibre optique est en cours d'installation dans la commune. Les câbles sont posés, la pose de prises individuelles et la commercialisation, c'est à dire le branchement par votre opérateur, devraient suivre en 2019. Vous pouvez suivre tout le programme d'installation sur le site du syndicat <u>OISE-THD</u>, ou sur Oise Numérique. En temps utile, une réunion publique sera organisée.











Un CAHIER DE DOLÉANCES est à la disposition des administrés pendant les heures de permanence à la mairie depuis le 13 décembre. En dehors de ces heures vous pouvez écrire ou envoyer un mail, vos propositions seront agrafées au cahier.

NOTRE ÉCOLE Hadancourt le Haut Clocher-Montjavoult-Serans (2018 -2019)

La rentrée scolaire du 3 septembre dernier s'est bien passée.

Le 12 octobre, l'élection des représentants des parents d'élèves a permis d'élire :

Mmes Florence DION et Gwenaëlle KERNER, suppléante Marjorie HOYAS pour l'école de Serans. M. Christophe AZAN et suppléante MME Aline KROL pour l'école d'Hadancourt le Haut Clocher.

Actuellement le regroupement scolaire totalise 75 élèves. A Serans, 27 élèves en maternelle et 25 en cycle 2. A Hadancourt, 23 élèves en cycle 3.

Les enseignants sont les suivants : MME Vanessa MOLIERE (maternelle), MME Bénédicte HENRY (cycle 2), directrice. M. Christophe PATRY (cycle3), directeur.

Pour l'année 2019 -2020 les prévisions font état aujourd'hui de 74 élèves. La classe de CM2 sera répartie sur les 2 pôles compte tenu du nombre important d'enfants de ce niveau (17).

Projets de classe

Maternelle : activités pluridisciplinaires autour de l'adoption d'un poisson.

Réalisation d'un système solaire et de la reconstitution de la grotte de Lascaux, avec sortie au parc de Samara. Un projet commun avec les autres classes pour construire un pont en respectant un cahier des charges selon les niveaux.

CP CE1 : travail sur les animaux fantastiques, création d'un bestiaire et visite du château de Pierrefonds.

La classe est inscrite au « défi maths » organisé par l'OCDE.

Un projet s'intitulant « agir pour bien vivre ensemble » sera mené avec l'école d'Hadancourt. Ce programme se finalisera le mardi 14 mai par un spectacle chants théâtre avec les écoles de Delincourt, Reilly, Lavilletertre et Chaumont en Vexin. Ce spectacle aura lieu au château de Serans.

CE2, CM1, CM2 : projet tennis et escrime financé par la CCVT. Un recueil des productions de la classe en poésie sera imprimé et illustré pour chaque élève. La classe a travaillé sur le centenaire de l'Armistice. Une sortie sur ce thème est en réflexion.

Piscine.

Huit séances sont prévues du 5 février au 24 avril. Un SCCN (Suivi des connaissances et compétences en natation) est mis en place pour évaluer le niveau des enfants. En fin de CM2 les élèves maitrisant la nage recevront l'ASSN (attestation scolaire de savoir nager).

Remercions les enseignants, les parents d'élèves, le SIVOM Hadancourt, Montjavoult, Serans de proposer à nos enfants une école qui permet à tous d'acquérir une solide formation.

Zéro phyto à Montjavoult

Protéger la ressource en eau et stopper l'érosion de la biodiversité : Comme vous le savez, la Loi sur la Transition Energétique et la Croissance Verte (reprenant la loi Labbé) est entrée en vigueur le 1er janvier 2017 et interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage de la plupart des espaces publics. Le plan national d'action Ecophyto II vise à réduire de 50% l'usage des pesticides d'ici 2025, et par ailleurs l'objectif de la « Trame verte et bleue nationale » est de mettre en place des corridors permettant de relier entre eux les espaces naturels et de favoriser ainsi le développement de la biodiversité. Ce sont là des enjeux très sensibles à Montjavoult, puisque nous nous trouvons dans le périmètre du captage d'eau, que la commune possède des zones humides à protéger, et que le PLU a classé un grand espace en zone naturelle afin de préserver ces corridors.

Afin de s'engager dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, de protéger la ressource en eau et la santé des citoyens, la commune de Monjavoult souhaite faire évoluer la gestion des espaces publics et des espaces verts vers une gestion plus respectueuse de l'environnement.

Nous allons faire appel à un bureau d'études, l'association Nord Nature Chico Mendes, pour réaliser un bilan des moyens mis en œuvre jusqu'à présent, des méthodes et des équipements, et répertorier l'ensemble de la voirie gérée par la commune et des espaces à traiter, pour définir les objectifs d'entretien et réaliser le Plan de Gestion Différenciée de la commune, indispensable pour solliciter des subventions dans le cadre de la Charte d'Entretien des Espaces Publics à laquelle la commune a adhéré l'an passé, et donner la formation nécessaire aux agents techniques.

La mise en pratique de techniques de gestion alternatives va modifier l'apparence de certains lieux, en raison de la temporisation nécessaire des actions de désherbage, tontes différenciées, prairies fleuries, utilisation d'essences locales, etc. et de l'acquisition de nouvelles compétences, et de matériel nouveau à disposition des agents pour le désherbage et la gestion des espaces verts.

Ces changements, qui demandent un investissement de temps, d'énergie et de moyens important, ne pourront se faire sans une volonté collective, et le partage des informations nécessaires.

Nous vous invitons à consulter le **guide pour une gestion durable des espaces verts en Picardie** que vous pouvez télécharger sur le site du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Oise : http://www.cpie60.fr/, ou sur la page d'accueil du site de la mairie, http://www.montjavoult.fr/

Musicawalt

Le dimanche 3 juin 2018, s'est tenu le 21ème « festival de toutes les musiques », Musicavoult. Dès 13 heures, les BUMBLEBEES, chant, guitares, basse et batterie animaient la place de l'église : Blues et standards de jazz. Le camion de restauration 2 ptits pois, que les usagers du marché de Magny-en-Vexin connaissent bien, assurait le déjeuner. A 14h le groupe FREEDAY'S (Chants, flûte, violons, accordéon, basse, percussions, guitare) organisait un bal folk improvisé. Ensuite, à 16h dans l'église, venait le concert classique donné cette année par le quatuor à cordes LES SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE FRANCAIS, qui donnait des œuvres de Haydn, Paganini, Mozart, Schubert. Beaucoup d'émotion devant une interprétation chaleureuse et musicalement parfaite. Après cela, le spectacle reprenait sur la place de l'église avec le trio DESORIENTAL, Clarinette, percussions, violoncelle guitare-basse et harmonica, musique klezmer. A 18h l'association le Bonheur dans le Pré offrait la sangria en apéritif.

Félicitons les bénévoles de l'association qui chaque année depuis plus de vingt ans, organisent ces concerts gratuits, avec le soutien de la municipalité et du département (seuls les concerts dans l'église sont payants), afin de donner au village l'occasion de se réunir, en proposant des programmes toujours variés et de grande qualité.









KERMESSE DES ÉCOLES ET FEUX DE LA SAINT-JEAN

Après une matinée de danses et de chants interprétés par les enfants du regroupement scolaire, c'est dans la cour de l'école de Montjavoult qu'ils se sont retrouvés pour un après-midi spectacle et jeux. Léon et Barnabé ont su capter l'attention de notre jeune public avant qu'ils ne s'adonnent dans la joie aux jeux divers proposés : billard japonais, pêche, tours de poney, etc... Les élèves du CM2 quittant le primaire se sont vus offrir un dictionnaire pour leur entrée en 6ème. Puis c'est autour d'un dîner froid que familles et enfants ont attendu la tombée de la nuit et le feu d'artifice

Il était 22h quand les Montjoviciens ont rejoint les familles des communes de Serans, Hadancourt pour partager le petit cocktail traditionnel de bienvenue. C'est accompagné par un groupe de musiciens enthousiastes que tous ces invités ont pu applaudir un très beau feu d'artifice offert par notre commune et qui fut suivi par le feu de la Saint-Jean. Bravo à nos employés communaux qui ont travaillé avec entrain pour la réussite de cette journée festive et conviviale.





11 NOVEMBRE 1918 -2018 : CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

La cérémonie du Centenaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulée sous la présidence de M. CORADE, Maire de Montjavoult. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et « la Marseillaise » chantée par tous, les cloches de l'église ont sonné à 11h pour commémorer l'entrée en vigueur de l'Armistice. Puis M. le Maire, accompagné du Conseil Municipal, les anciens combattants, et l'assistance, se sont dirigés à proximité du cimetière du village où a été inauguré l'arbre (un tilleul) du centenaire de l'Armistice de 1918. Une pierre portant une plaque commémorative a été installée à son pied. Enfin les enfants du village, dont ceux de la Clé des Champs, ont fleuri les tombes des soldats morts pour la France et inhumés à Montjavoult. La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié à la salle communale



C'ÉTAIT DÉJÀ NOËL!

Ce samedi 8 décembre la féerie de Noël avait déjà envahi la salle périscolaire de notre commune.

À 16 h tapantes quarante enfants de 1 mois à 10 ans étaient installés pour attendre « Les 3 Frères Musiciens », présentation ludique d'instruments (flûtes à bec piccolo, soprano, alto et basse, traversière, violon....) à travers une adaptation musicale d'un conte de Grimm. Voyage pédagogique au pays des sons à reconnaître ou à découvrir auquel les enfants ont participé massivement ravis et intéressés.





Puis attablés autour d'un généreux goûter plein de friandises ils ont vu arriver ce grand bonhomme rouge à barbe blanche qu'ils attendaient et qui leur distribua les cadeaux qu'ils avaient commandés. Un moment de rêve, un instant de bonheur, un voyage que l'on aimerait sans fin c'est cela la magie de Noël.............

L'Age d'Or passe à table.



Comme de coutume les adhérents de l'Association «L' Age d'Or » de notre village se sont retrouvés, entourés pour l'occasion du Maire et de son Adjointe, autour d'un menu festif concocté avec soin, pour fêter Noël dans un restaurant de la région. Moment très chaleureux où les anciens ont égréné quelques souvenirs et anecdotes sur la vie dans le village à « leur époque », comme ils disent.... Après des échanges de présents est arrivée l'heure de se quitter et de revenir sur notre butte , heureux de cette journée de partage.



ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

MONTJAVOULT Hameau de BEAUGRENIER

Chers voisins,

Si vous recherchez une assistante maternelle douce, patiente, créative et à l'écoute, ne cherchez plus je suis là !!!!!

En effet, après 7 ans de crèche collective en tant qu'éducatrice de jeunes enfants, j'ai voulu favoriser un accueil plus individuel et un accompagnement adapté à chaque enfant. Ce que permet tout à fait le métier d'assistante maternelle.

J'accueille les enfants au sein d'un pavillon avec jardin et non fumeur.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un qui est en recherche d'un mode d'accueil, n'hésitez pas à me contacter au 06.50.99.88.69

BROCANTE



Comme chaque année le premier dimanche de septembre, l'association *Le Bonheur dans le Pré* a organisé la brocante de Montjavoult, qui a rassemblé une cinquantaine d'exposants sous le soleil

AIDE AU PERMIS

Depuis le 2 juillet 2018. La Région propose un prêt jusqu'à 1 000 euros pour aider les 18-30 ans à passer leur permis de conduire.

Ce prêt d'un montant de 1 000 euros maximum, est versé en deux fois et non renouvelable. Le remboursement du prêt engagé intervient à taux zéro, avec un différé de 24 mois (après la signature de convention) et s'effectue sur une période de 2 ans.

. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent répondre à certains critères : renseignez vous en appelant le **numéro vert 0 800 026 080**, ou en allant sur le site :

http://www.hautsdefrance.fr/aide-au-permisde-conduire/

PRECAUTIONS POUR L'HIVER

Les mairies sont averties par les services de la préfecture des alertes météorologiques, et des mesures de déneigement et de salage sont mises en œuvre sur les voies principales. Rappelons cependant que les propriétaires ou locataires sont tenus de racler et balayer la neige devant leurs maisons jusqu'au caniveau, en essayant de dégager celui-ci autant que possible. En cas de verglas, il convient de répandre du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Du sel est tenu à la disposition des habitants dans les locaux techniques de la mairie. Et en cas de gelée, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique, sur les trottoirs et tous les lieux de passage des piétons.

Si votre enfant à besoin d'un soutien scolaire GRATUIT en Mathématiques (niveau 3ème jusqu'en Terminale) : vous pouvez contacter M. Claude BIANCHI au 03.44.49.92.28 afin de convenir d'un rendez-vous dans la salle communale derrière la mairie